Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 71 (1997)

Artikel: Prangins : de la forteresse au château de plaisance : 1985-1995: 10 ans de recherches, 3000 ans d'histoire

Autor: Christe, François / Grand, Colette / Grote, Michèle

Kapitel: L'occupation du site dès le Moyen âge : les principales étapes de construction

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-836140

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'OCCUPATION DU SITE DÈS LE MOYEN ÂGE : LES PRINCIPALES ÉTAPES DE CONSTRUCTION

Etape I

Les aménagements attribués à cette étape n'ont été repérés que lors de la fouille de la terrasse est, où ils entament les sables et graviers naturels sur une profondeur de près de 1 m (fig. 11+13+48). Le remplissage du fossé I^1, avec un bras perpendiculaire, n'a livré aucun matériel, pas plus que celui de la fosse I^2 ou du trou de poteau I^3. Le fossé de récupération de I^1, large de plus de 3 m au sommet, incite à restituer un niveau de circulation assez élevé. Le dégagement très partiel de ces structures n'en autorise pas d'interprétation péremptoire. La situation, proche de la rupture de pente, comme la hauteur restituée du terrain, toutefois, incitent à y voir un ouvrage de défense en bois. L'absence de matériel n'en permet malheureusement pas mieux la datation. Deux maigres fragments de catelles de poêle, retrouvées dans une situation stratigraphique délicate lors du fonçage des palplanches pour l'abri PBC, paraissent provenir de la couche de récupération de ces structures; elles pourraient remonter au XIVe siècle (fig. 119-120).

Etape II (fig. 49)

Celle-ci n'a été repérée que sous le portail et la terrasse ouest, essentiellement sous forme d'un mur, retrouvé en deux segments (II^{1+9}). Leur assimilation à une unique structure est justifiée par l'appareil, assez régulier, avec un ressaut localement fort de la fondation; les parements sont constitués de gros boulets retaillés en coffrage d'un blocage de plus petite dimension (fig. 12); les blocs de la fondation sont bruts (fig. 18). Il faut encore noter l'absence remarquable de terre cuite ou de blocs en remploi.

Fig. 11. Terrasse est, le fossé et la fosse circulaire de l'étape I.

Fig. 12. Terrasse ouest, le parement du mur II^1.

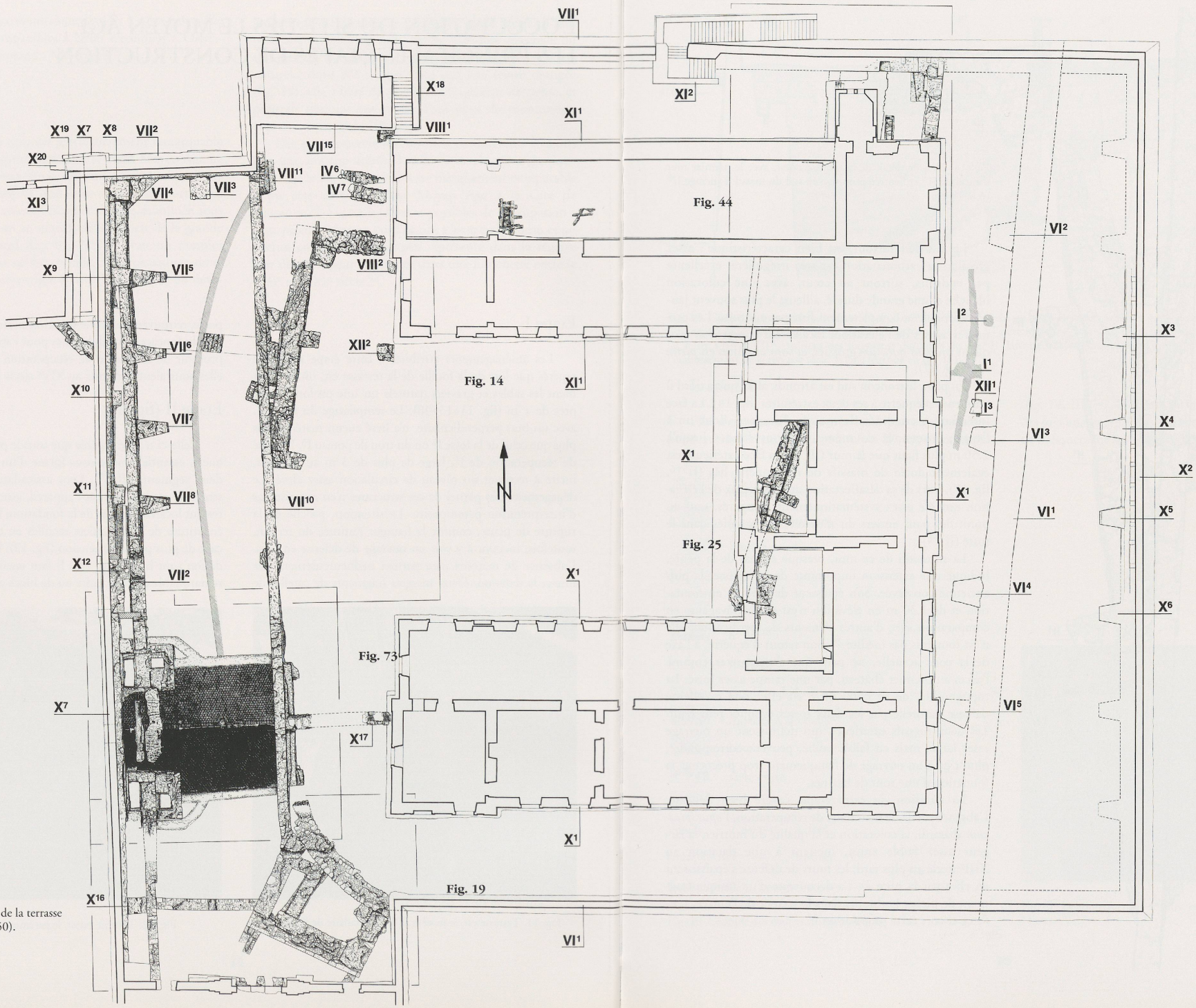

Fig. 13. Plan général de la terrasse du château (éch. 1:250).

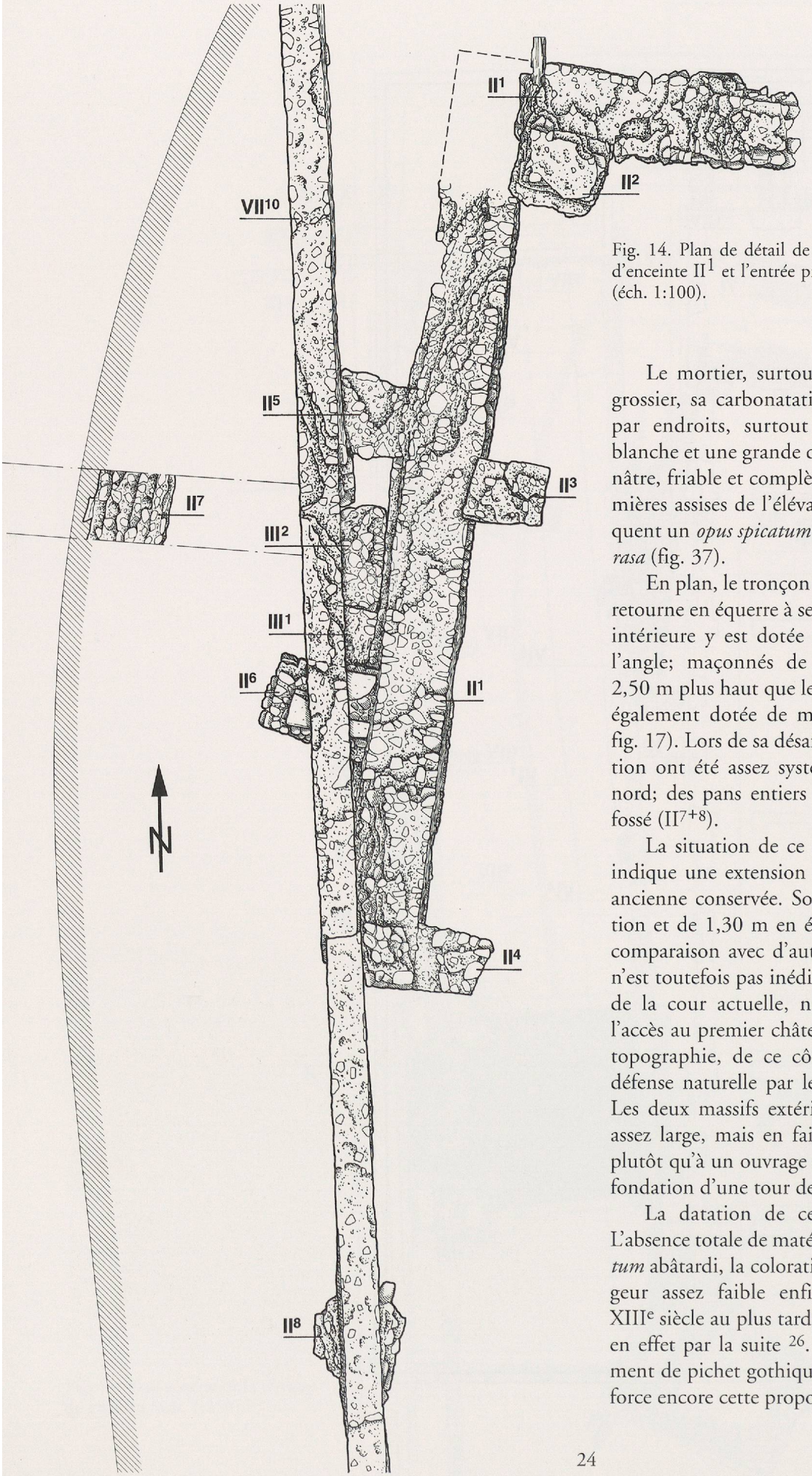

Fig. 14. Plan de détail de la terrasse ouest, avec le premier mur d'enceinte II^1 et l'entrée primitive au sud du massif d'ancrage II^4 (éch. 1:100).

Le mortier, surtout, est bien caractéristique : assez grossier, sa carbonatation est très irrégulière, excellente par endroits, surtout au cœur, avec une coloration blanche et une grande dureté, ailleurs le plus souvent jaunâtre, friable et complètement fusé par endroits. Les premières assises de l'élévation, localement conservées, évoquent un *opus spicatum* grossier, et sont enduites en *pietra rasa* (fig. 37).

En plan, le tronçon sud est arrondi, alors qu'au nord il retourne en équerre à ses deux extrémités (fig. 14). La face intérieure y est dotée de massifs d'ancrage, dont un à l'angle; maçonnés de même, ils sont fondés jusqu'à 2,50 m plus haut que le mur (II^{2-4}). La face extérieure est également dotée de massifs de maçonnerie liés (II^{5+6}, fig. 17). Lors de sa désaffectation, les matériaux de l'élévation ont été assez systématiquement récupérés, sauf au nord; des pans entiers du mur ont été basculés dans le fossé (II^{7+8}).

La situation de ce mur, presque au bas de la pente, indique une extension importante de la terrasse, la plus ancienne conservée. Son épaisseur de 1,50 m en fondation et de 1,30 m en élévation n'est pas extravagante en comparaison avec d'autres éléments de fortification; elle n'est toutefois pas inédite [25]. Son retour d'équerre, à l'axe de la cour actuelle, ne peut que s'interpréter comme l'accès au premier château, par une rampe assez forte. La topographie, de ce côté, offre en effet une excellente défense naturelle par les deux fossés évoqués plus haut. Les deux massifs extérieurs, qui définissent un ouvrage assez large, mais en faible saillie, peuvent correspondre, plutôt qu'à un ouvrage de flanquement trop précoce, à la fondation d'une tour de latrines.

La datation de cette étape s'avère bien délicate. L'absence totale de matériaux de récupération, l'*opus spicatum* abâtardi, la coloration et la qualité du mortier, la largeur assez faible enfin, incitent à une datation au XIIIe siècle au plus tard; les murs de défense s'épaississent en effet par la suite [26]. La découverte d'un unique fragment de pichet gothique, dans le secteur de l'entrée, renforce encore cette proposition [27].

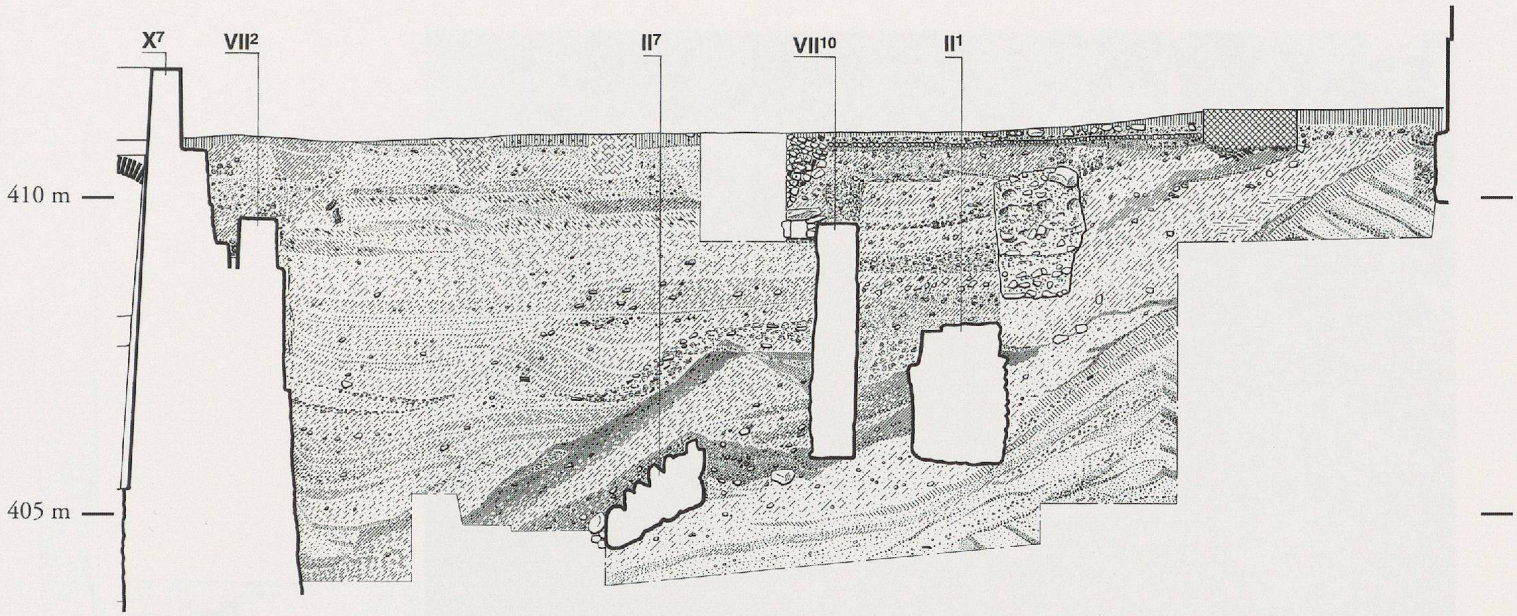

Fig. 15. Coupe en travers de la terrasse ouest. Tout à droite, la couche en place alternant sables et graviers; elle est recouverte par les sables limoneux oxydés avec fragments de *tegulae*, dans lesquels le mur II[1] a été implanté, bloquant un premier remblai. La base du remblai entre les murs VII[2] et VII[10] contient des fragments disloqués du mur II dans un premier comblement appuyant le pied du mur VII[10], avant l'établissement de la terrasse (éch. 1:125; légende en fig. 16).

Etape III

Elle n'est que d'intérêt très local puisqu'elle correspond au renforcement du contrefort II[6], en deux étapes (fig. 14, III[1+2]), uniquement du côté de la porte. Faut-il dès lors imaginer la transformation des latrines en ouvrage de flanquement au XIVe siècle?

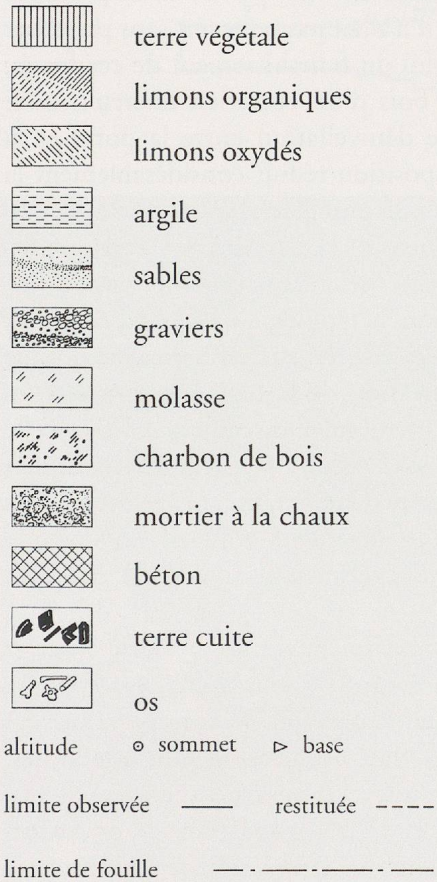

Fig. 16. Légende des coupes stratigraphiques.

Fig. 17. Le contrefort II[6], réutilisé en fondation de la chantepleure à l'étape VII.

Fig. 18. Secteur de l'entrée, la fondation du mur II[9] en gros boulets, qui suit le pendage naturel de la butte.

Etape IV (fig. 49)

Il y a là une mutation essentielle, puisque le dispositif d'accès précédent est abandonné et transféré à son emplacement actuel (fig. 20+23); la complexité de la chronologie de cet ouvrage justifie un développement séparé. A l'autre extrémité, les murs IV[6+7] (fig. 13) ont été rattachés à la même étape; ils paraissent construits sur une extension vers le nord de la terrasse formée par le mur II[1] et leur maçonnerie en boulets, assez grossière, les rapproche des plus anciens murs du secteur de l'entrée. Nous ne saurions toutefois formellement exclure qu'ils aient déjà appartenu à l'étape précédente, dans la mesure où l'angle formé par le mur II[1] a été largement récupéré.

Le secteur de l'entrée

Tous les murs rencontrés ici sont postérieurs au tronçon arrondi du mur II[9] (fig. 19+21, N° I); les plus anciens sont IV[1] et IV[4], en boulets retaillés liés avec un mortier blanc beige (fig. 21, N° II); ils constituent l'embryon du *Corps de garde* défendant le pont-levis du plan de 1690 (fig. 1). Ce premier état est remplacé par une disposition légèrement divergente, dont seul subsiste le mur ouest IV[2], construit sur le précédent (fig. 21, N° III). Ils sont coupés par le mur IV[3], qui barre l'accès (fig. 21, N° IV). Celui-ci sera partiellement entaillé lors du renforcement suivant IV[5], qui porte la largeur du mur de face à 2 m, celle des murs latéraux atteignant 1,20 m (fig. 21, N° V). Cet ouvrage forme dès lors saillie sur le fossé; le parement extérieur, de ce côté, est impressionnant : il consiste en un blindage de plaques de tuf très compact, conservé sur une hauteur de 3 m en cinq assises très régulières, avec un léger fruit, reposant sur une fondation soignée en boulets, haute de 1 m (fig. 22+24).

Le premier emplacement de l'entrée était particulièrement bien défendu naturellement par les deux profonds fossés barrant l'accès; il n'allait pas pourtant sans présenter des inconvénients, celui du franchissement de ces fossés, par des ouvrages en bois d'un entretien onéreux, celui aussi de l'importante dénivellation entre la porte et la cour. La nouvelle disposition réduit considérablement la pente de la rampe; mais la plus grande faiblesse de la position exige le renforcement de la défense par l'érection progressive d'une barbacane défendant le pont-levis. En ce qui concerne la datation, la typologie n'est pas d'un grand secours, puisque le blindage en tuf est à ce jour unique dans l'art de la fortification de la région lémanique; les maçonneries ne présentent guère de différences avec celle de l'étape précédente, avec tout au plus ici ou là un déchet de molasse ou une brique de terre cuite. Les remplois et le matériel y sont aussi totalement absents. La date de construction de ces ouvrages ne doit donc guère être éloignée dans le temps.

Nous avons proposé la fin du XIVe siècle pour la construction de la barbacane [28], puisqu'elle correspond à une importante vague de travaux de consolidation des murs et des portes des villes de la région suite à la terreur inspirée par les «grandes compagnies» et les hordes d'Enguerrand de Coucy [29]. De pareils travaux de renforcement des défenses sont d'ailleurs explicitement projetés à Prangins en 1396, comme l'indique l'acte d'inféodation passé entre le comte de Savoie et Yblet de Challant [30].

Fig. 19. Plan de détail du secteur de l'entrée (éch. 1:100).

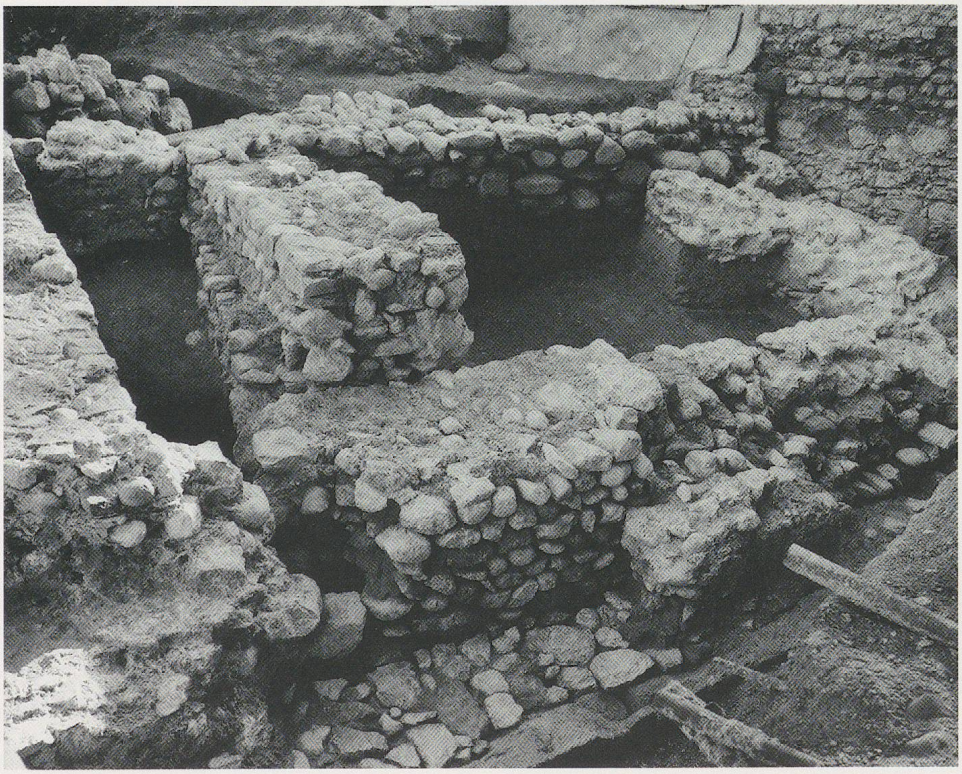

Fig. 20. Vue d'ensemble des murs du secteur de l'entrée.

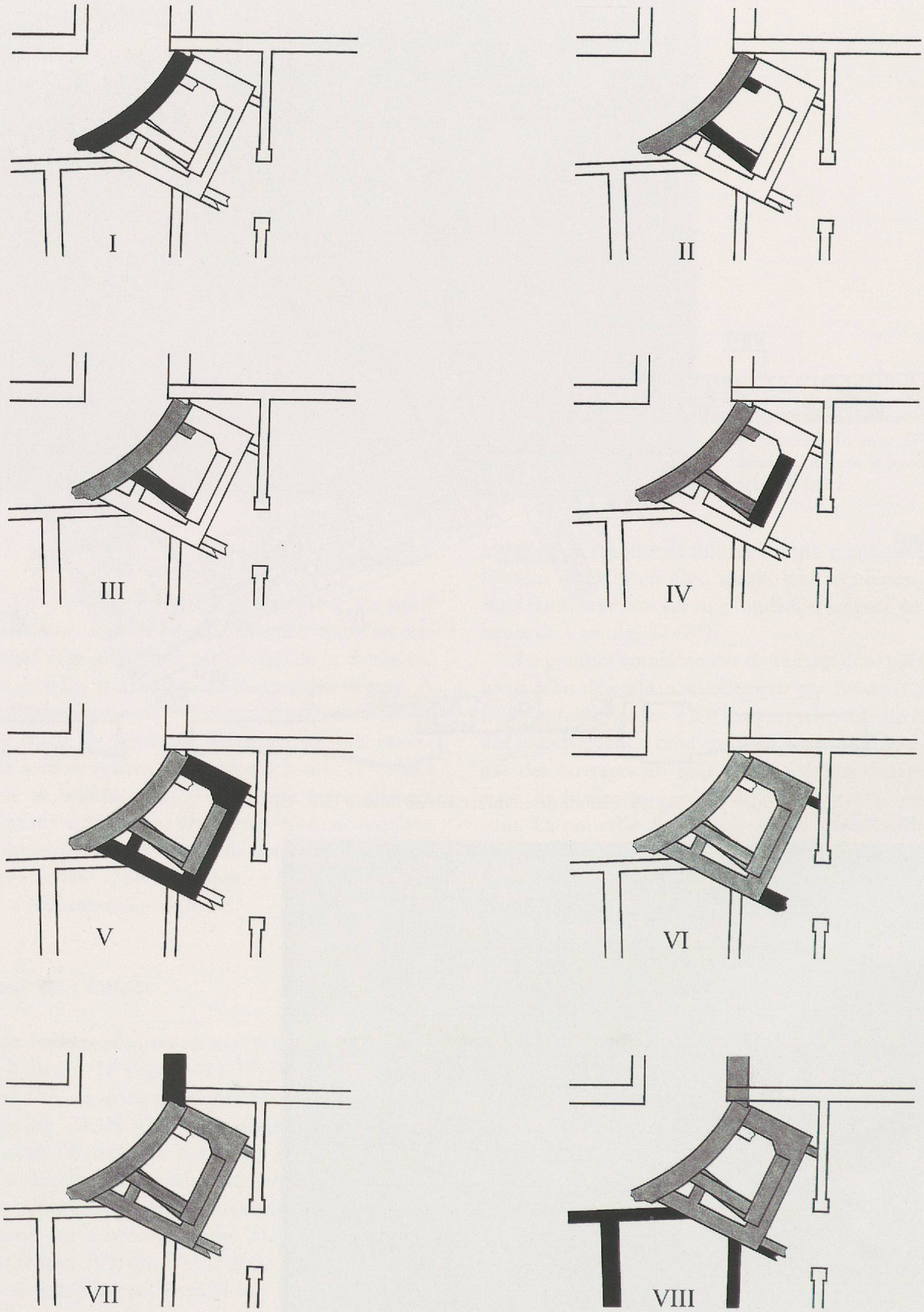

Fig. 21. Plan des étapes de construction dans le secteur de l'entrée (éch. 1:400).

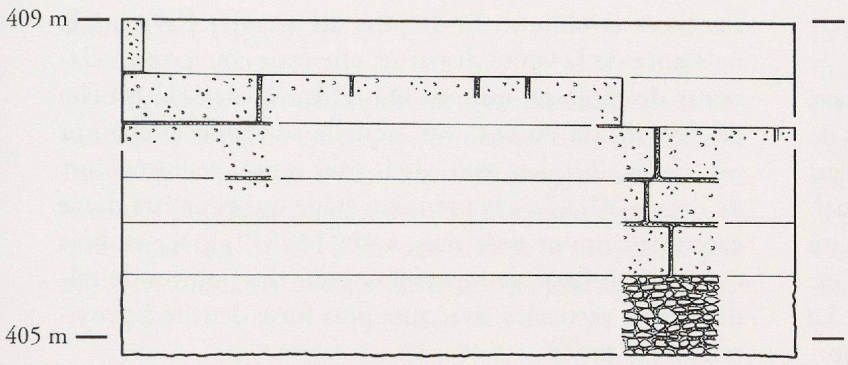

Fig. 22. Secteur de l'entrée, vue du parement en tuf et de la fondation du mur IV[5] (éch. 1:100).

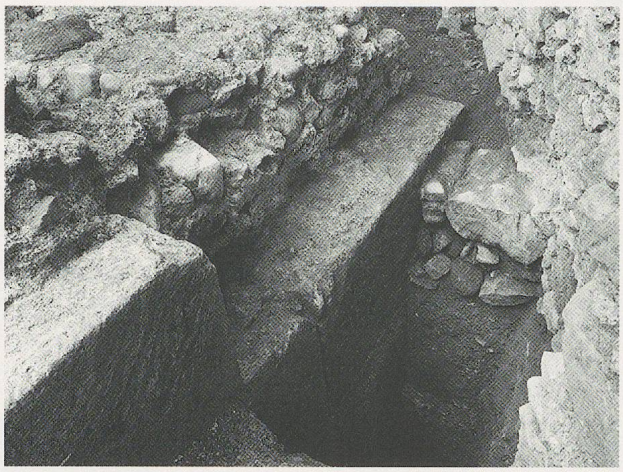

Fig. 24. Détail du parement du mur IV[5].

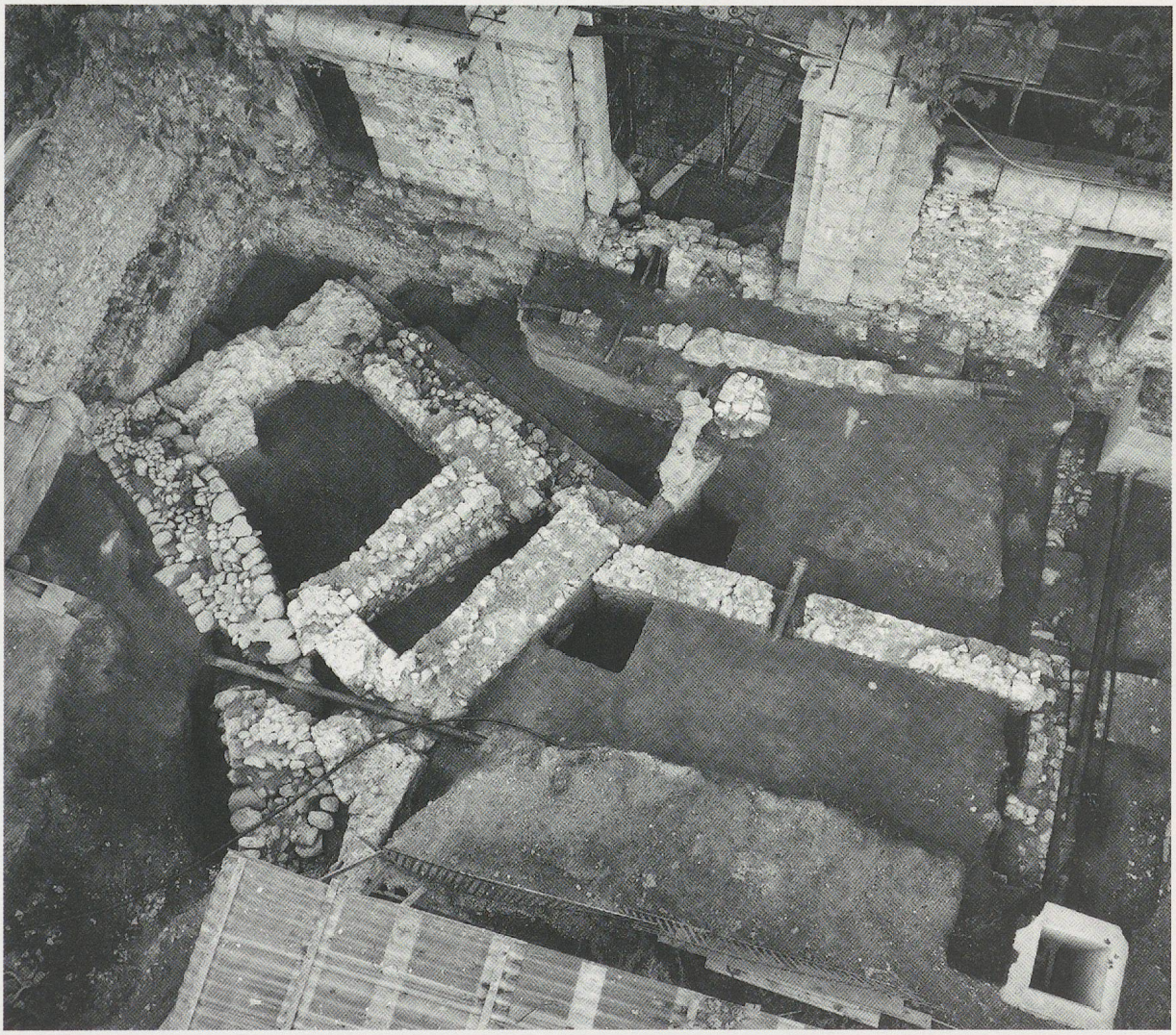

Fig. 23. Vue aérienne du secteur de l'entrée.

Etape V (fig. 49)

Il s'agit, sous l'aile centrale, des vestiges d'une cave (V^1) desservie depuis la cour par un escalier en dalles de molasse (V^2, fig. 25-27+49); les deux retours vers l'est ont été coupés lors de la construction de l'édifice actuel. Le mur ouest a été maçonné contre terre, d'où son nu très irrégulier. Le parement intérieur, en revanche, est régulier et recouvert d'un enduit blanc et fin (fig. 28). La cave était voûtée, comme l'indique une surface de mortier lissée et oblique, lit de pose du premier claveau à la naissance de la voûte disparue; elle était couverte en claveaux de molasse, qui ont été retrouvés dans la couche de démolition amont, sur laquelle se fonde le château actuel (fig. 29). Les murs de la cave seront renforcés lors de l'étape VI. C'est la première étape qui peut être datée avec une certaine précision, après 1492 [31], grâce au bois conservé au fond de logements pour des poutres de raidissement verticales, avec une plus forte densité à proximité de la porte.

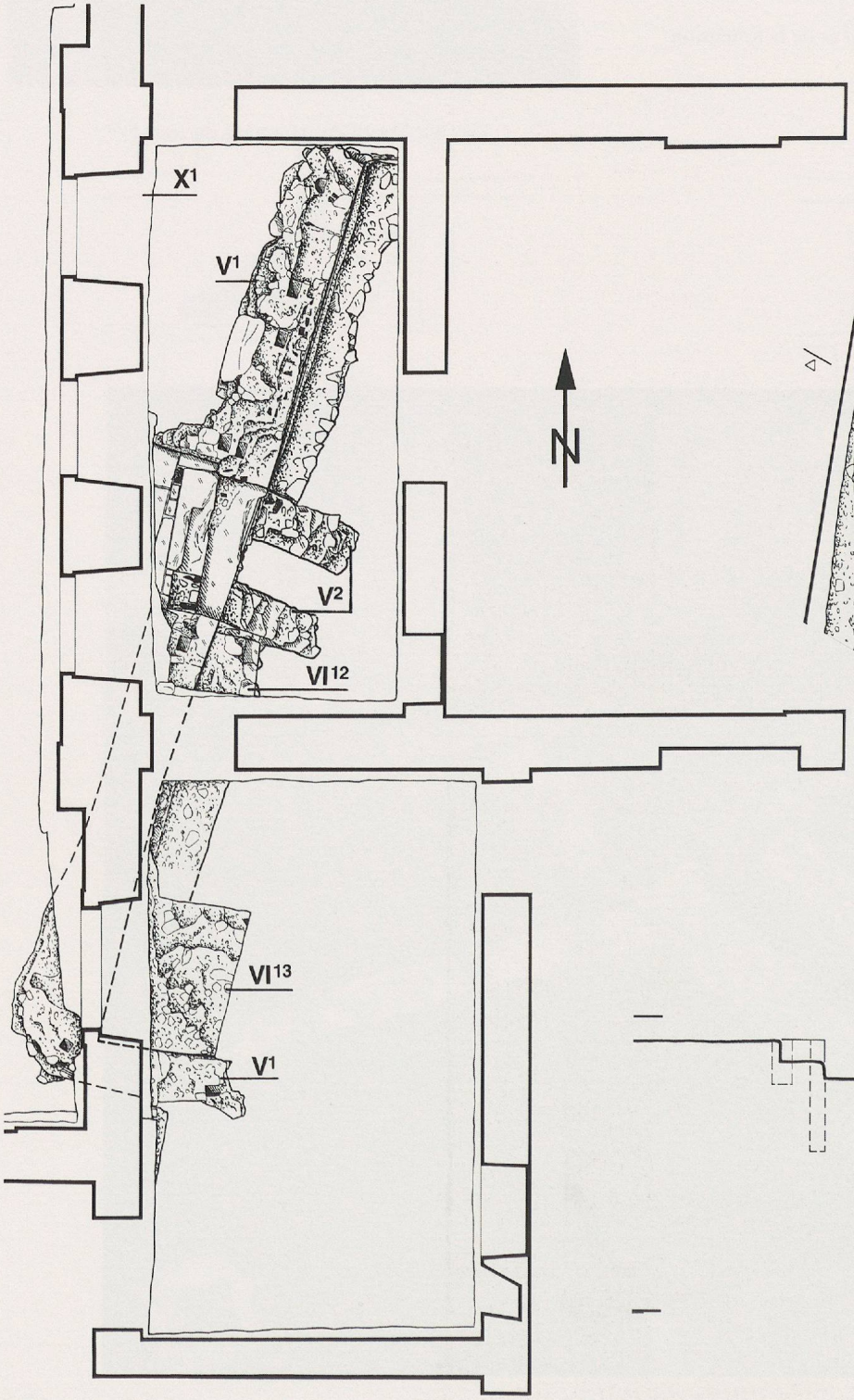

Fig. 25. Plan de détail de l'ancienne cave sous le corps central du château (éch. 1:100).

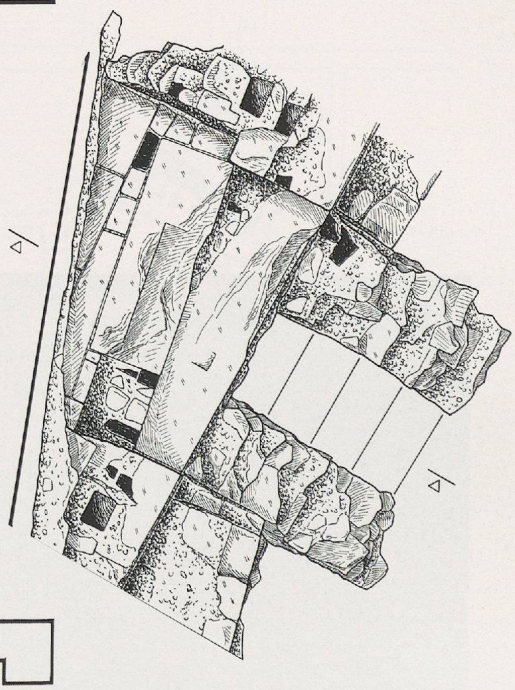

Fig. 26. Plan de l'escalier d'accès à l'ancienne cave (éch. 1:50).

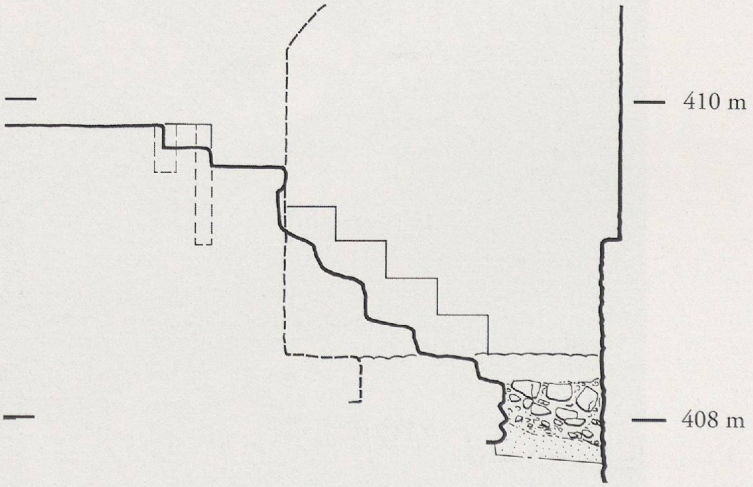

Fig. 27. Coupe et restitution de l'escalier d'accès à l'ancienne cave (éch. 1:50).

Etape VI (fig. 49)

Elle consiste en un important agrandissement de la terrasse dans la partie est par un fort mur (VI^1) qui entame l'angle de la barbacane (fig. 49). Il est maçonné en boulets avec des boutisses de molasse régulièrement disposées en quinconce (fig. 30+33-34); tout comme le mur II^1, il présente de puissants massifs d'ancrage maçonnés de même (VI^{1-5+7}, fig. 32); la solidarité massifs - mur n'est qu'exceptionnellement assurée par des boutisses de chaînage. De forts blocs de calcaire renforcent les chaînes d'angle. Ils ont également été utilisés pour une assise horizontale dans la partie inférieure du mur, qui décroche par paliers en suivant la pente, à la manière d'une assise de réglage (fig. 30-31). Courante à la base des murs, elle indiquerait alors une remontée du fossé à un niveau supérieur à l'actuel.

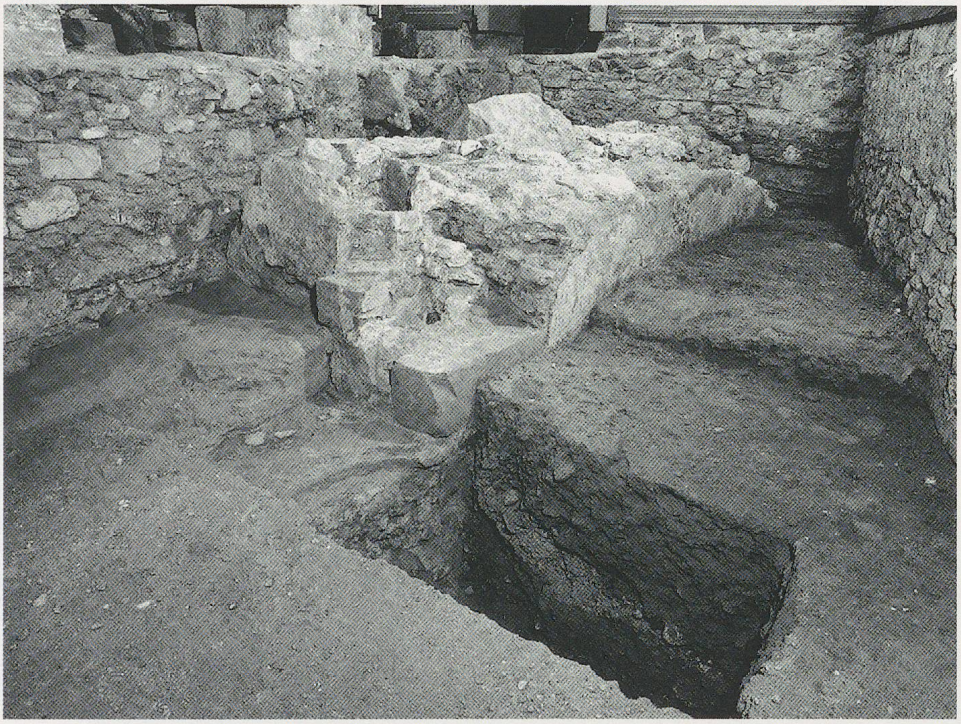

Fig. 28. Le mur crépi de l'ancienne cave.

Fig. 29. L'angle sud-ouest de l'ancienne cave, recouvert par la fondation du corps central du château actuel.

Simultanément, au centre de la partie nord du mur, une cave (VI[6]) a été aménagée, ventilée par un soupirail ménagé dans le mur de terrasse (fig. 35+44). Deux rangs de claveaux en molasse sont conservés; la restitution de la voûte complète émerge bien au-dessus du niveau de circulation actuel; l'ancien devait donc être plus élevé, ou la cave surmontée par un corps de bâtiment. Une partie de l'encadrement d'une porte de communication vers le sud a pu être repérée; le niveau de circulation est identique à celui de la cave de l'étape précédente, sous l'aile centrale. Dans sa partie sud, celle-ci a été renforcée par les massifs de maçonnerie VI[12+13]. Une datation de cette étape peut être proposée grâce au remploi dans le premier mur de terrasse d'un bloc appartenant à un portique Renaissance [32].

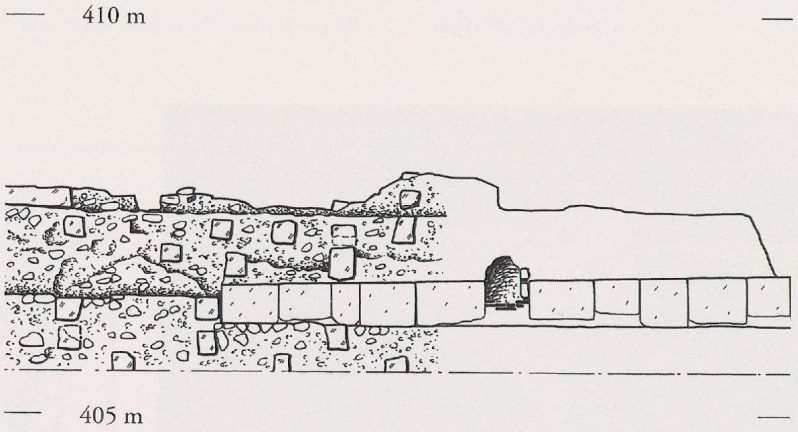

Fig. 30. Vue du premier mur VI[1] de la terrasse est, avec ses boutisses de molasse et son assise de réglage en dalles de calcaire (éch. 1:100).

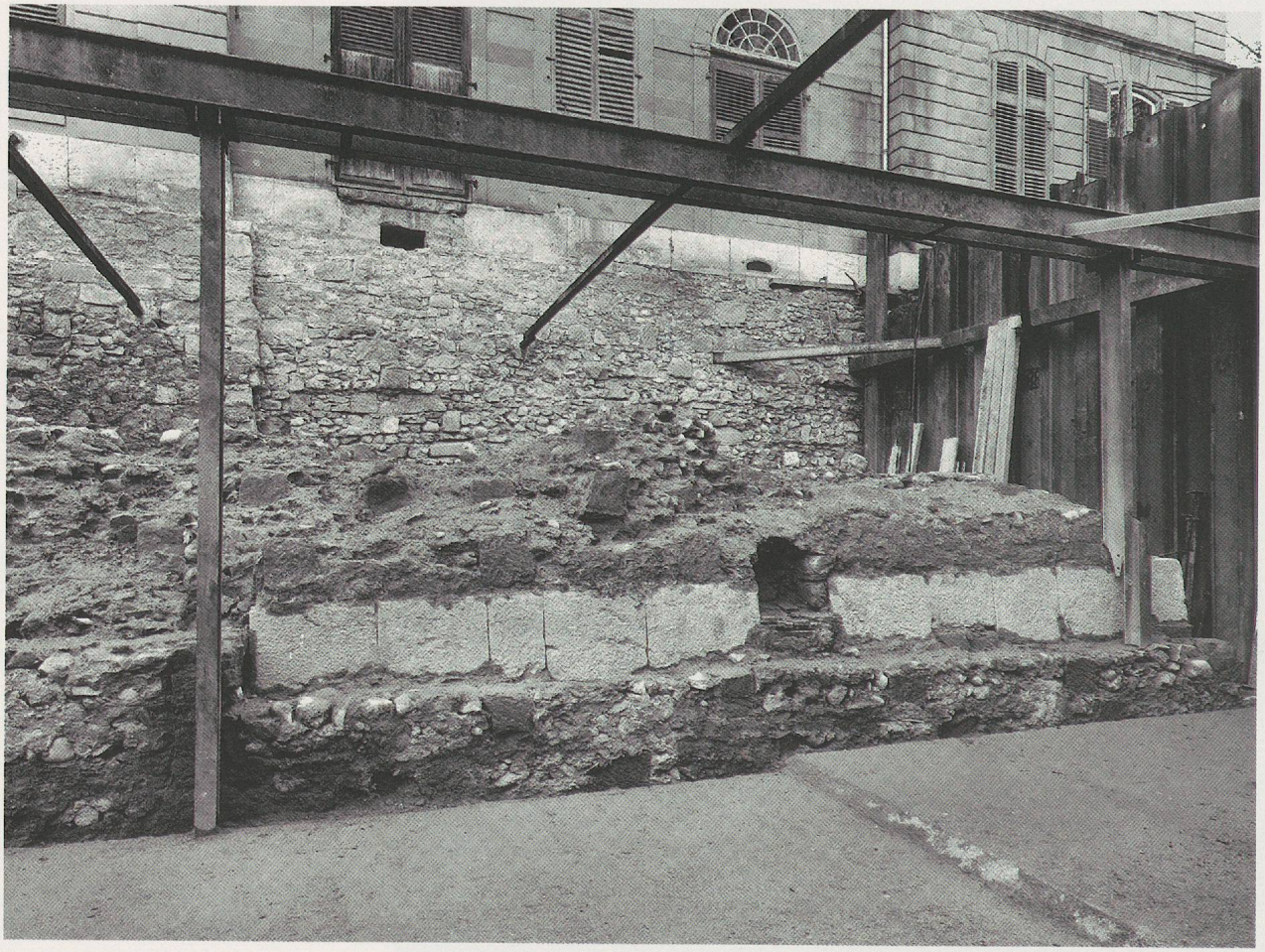

Fig. 31. Le premier mur VI[1] de la terrasse est.

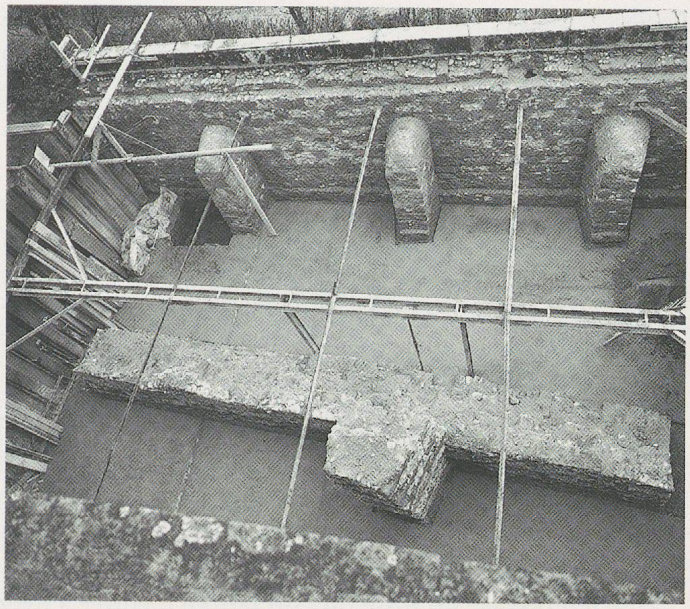

Fig. 32. Le premier mur VI[1] et le second X[2] de la terrasse est, avec leurs massifs d'ancrage.

Fig. 33. Le premier mur VI[1] de la terrasse est en cours de démolition, avec la dernière assise de boutisses.

Fig. 34. Restitution du système constructif du premier mur VI[1] de la terrasse est.

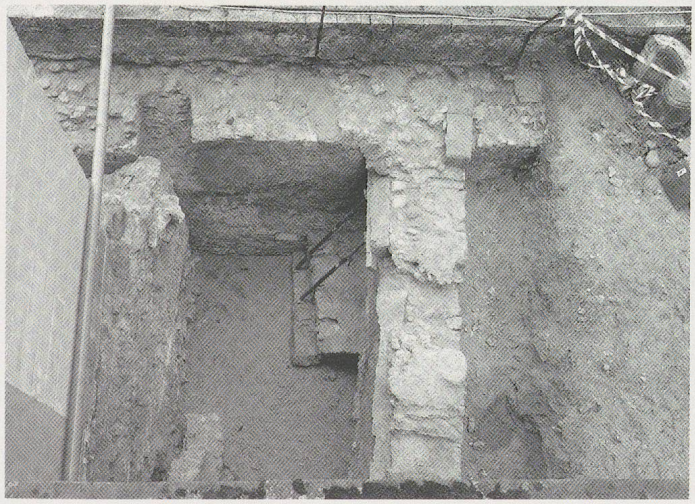

Fig. 35. L'ancienne cave VI[6] sous la terrasse nord, remblayée lors de la construction de l'aile nord actuelle; le massif d'ancrage, à l'angle, ne s'élevait pas au-dessus du niveau de circulation.

Etape VII (fig. 50)

C'est la partie ouest de la terrasse qui va être agrandie au cours de cette étape par le nouveau mur VII[1], qui présente les mêmes caractéristiques constructives que le précédent, à l'exception des éléments en calcaire (fig. 13+50). Il est tout d'abord construit jusqu'à son retour vers le sud, en incluant les murs de la conciergerie avec sa voûte en molasse, comme celle de l'étape précédente. Il se poursuit en direction du sud par un mur beaucoup plus mince, qui présente de nombreuses limites, avec une curieuse absence de liaison à la hauteur du massif II[6], transformé en chantepleure au moyen de gros blocs de calcaire (fig. 17+37-38). Les murs de la serre souterraine VII[13] sont contemporains de cette étape, comme la partie ouest de cette extension, dotée de massifs d'ancrage et de deux massifs de plan carré de part et d'autre de l'entrée de la serre (fig. 36). La face extérieure est revêtue d'un enduit blanc beige assez fin, comme sur le retour VII[12] et le mur en prolongement de la barbacane VII[14] (fig. 39). L'arrêt de ce crépi indique un comblement important du fossé lors de cette étape.

L'interprétation de ces vestiges a longtemps posé problème, puisque le mur VII[10] était compris comme un premier mur de terrasse, plusieurs fois remanié et réparé; il a fallu attendre l'excavation complète de la terrasse pour en comprendre la véritable fonction, de mur de soutènement provisoire du terrain et des bâtiments occupant le sommet de la butte, permettant ainsi de construire à vue la serre et le mur de terrasse ouest. Les massifs de plan carré, de part et d'autre de l'entrée de la serre, ne remplissent pas de rôle statique; nous les interprétons comme la fondation d'un escalier vers le jardin (fig. 71-72) qui, en moins monumental, ne va pas sans rappeler celui de la maison von Wattenwyl à Berne, de 1706-1710 [33].

Le remblayage du fossé près du portail d'entrée a livré un abondant matériel comportant notamment des catelles de poêle qui remontent au XVIe siècle [34].

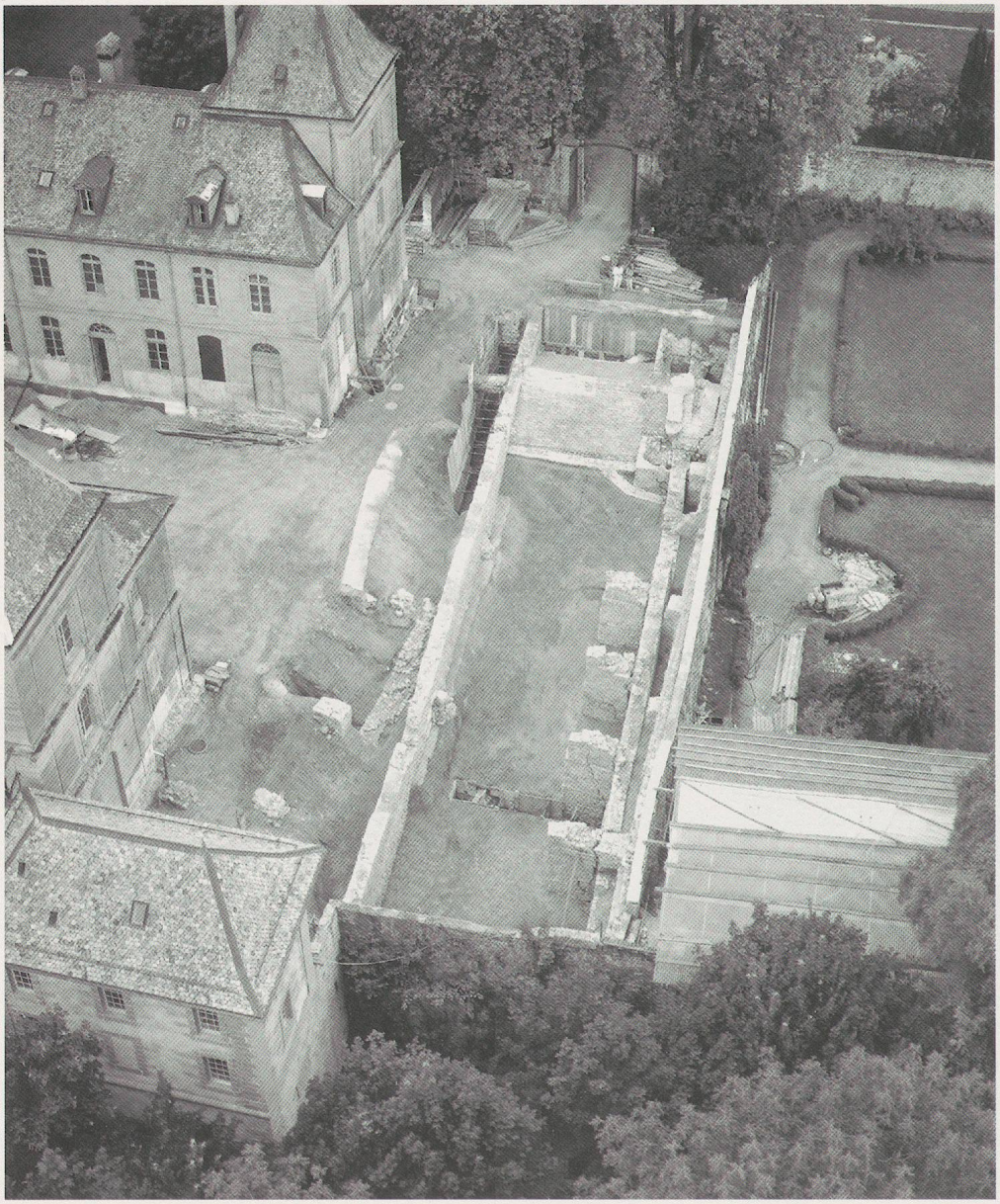

Fig. 36. Vue aérienne de la terrasse ouest, avec les vestiges en cours de dégagement.

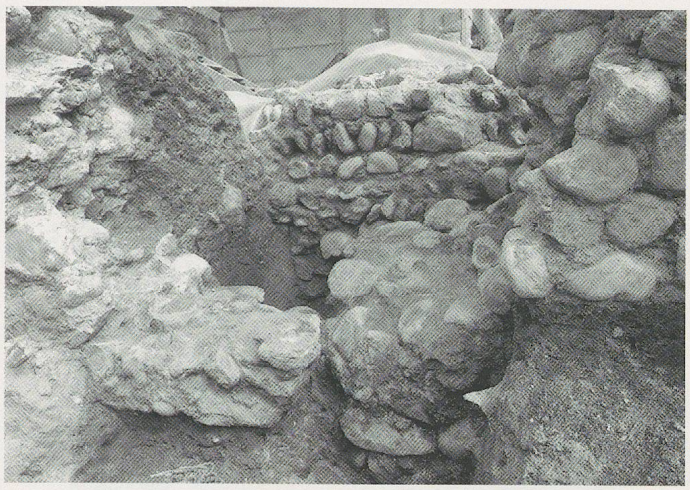

Fig. 37. Terrasse ouest, au premier plan, la jonction des deux segments du mur provisoire VII[10]; à l'arrière-plan, le premier mur de terrasse II[1] en *opus spicatum* grossier.

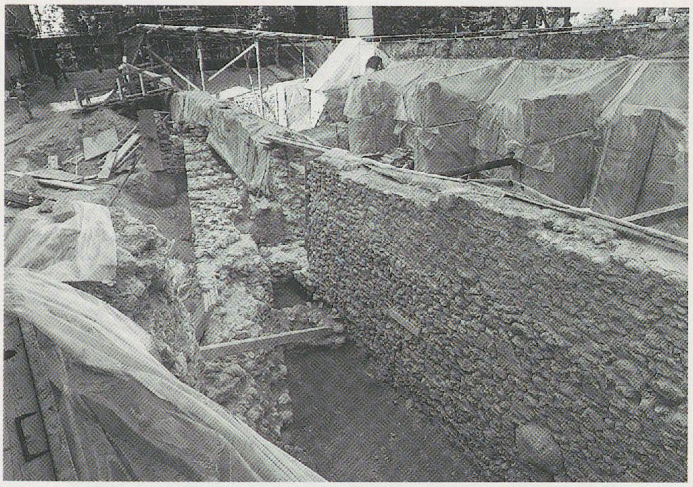

Fig. 38. Terrasse ouest, le premier mur de terrasse II[1] et le mur provisoire de retenue VII[10].

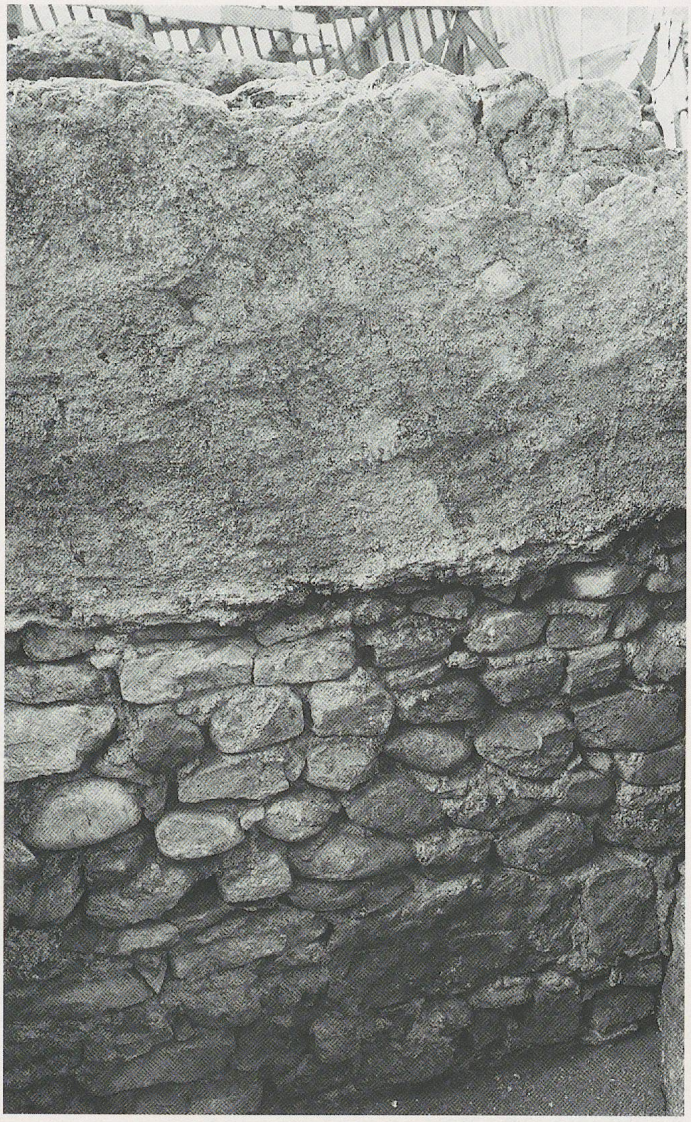

Fig. 39. Secteur de l'entrée, détail du mur VII[12] avec l'interruption de l'enduit.

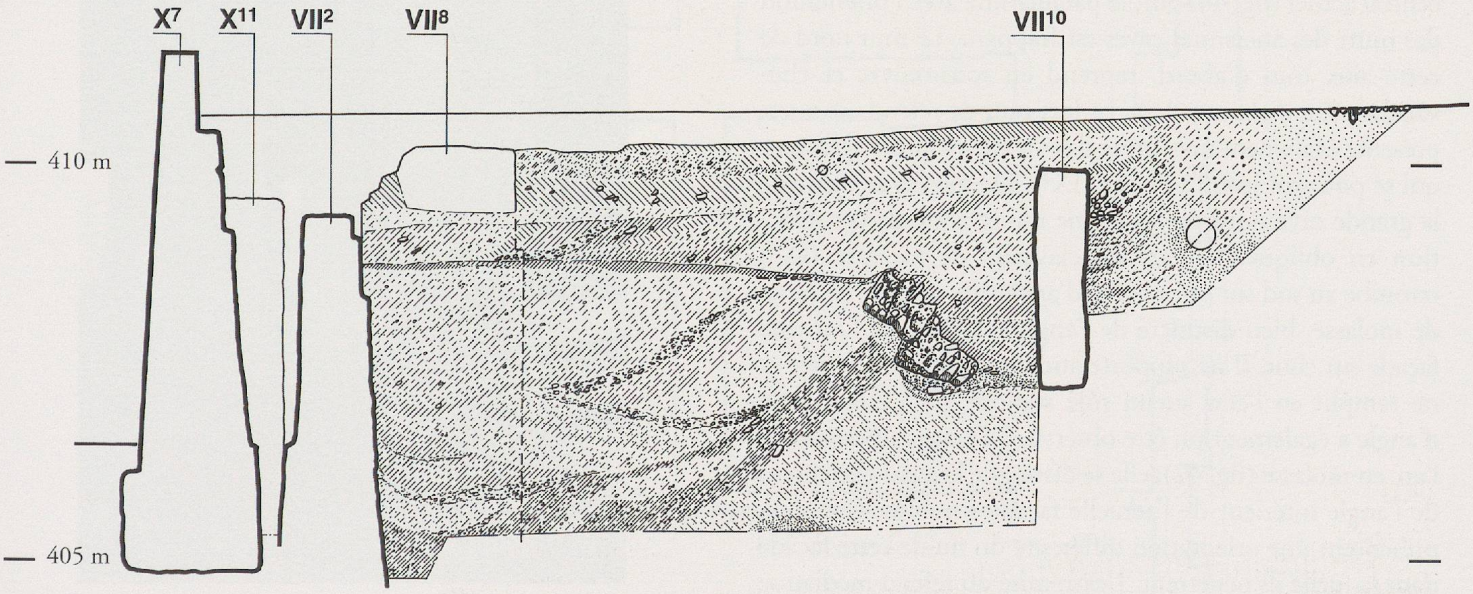

Fig. 40. Coupe au travers de la terrasse ouest, avec les murs de terrasse successifs (éch. 1:100; légende en fig. 16).

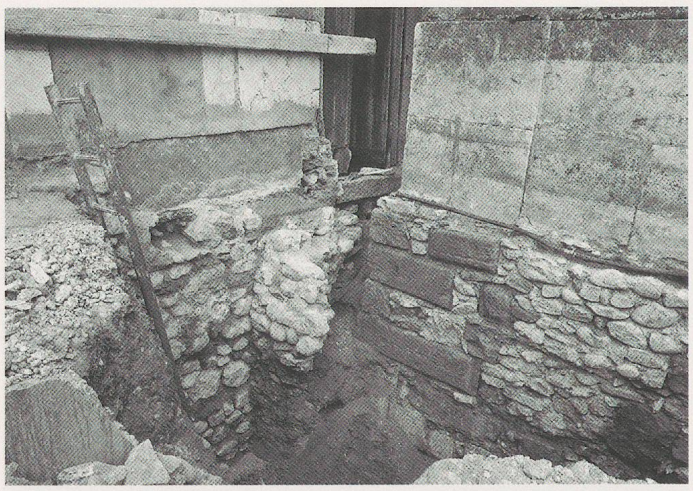

Fig. 41. Terrasse ouest, le mur VIII[1] appuyé contre la fondation de la conciergerie et détruit par celle de l'aile nord du château, avec des blocs récupérés d'un appareil en bossage (voir aussi fig. 93, N° 2).

Etape VIII

Elle se traduit uniquement par la construction du mur VIII[1] accolé à la conciergerie (fig. 13+41), par le lambeau de mur VIII[2] et par la construction du grand pressoir VIII[3]. La caractéristique commune à tous ces vestiges est d'avoir été détruits ou chevauchés, dans le cas du pressoir [35], par les fondations de l'aile nord du château actuel. Grâce à l'analyse dendrochronologique pratiquée sur les pièces du pressoir [36], cette étape peut être datée d'après 1695.

Etape IX (fig. 50)

Elle correspond à la reconstruction de l'aile nord, avec une série de limites en oblique à sa jonction avec le corps central actuel (fig. 44+50); le parallélisme avec l'orientation des murs des anciennes caves est frappant. Le mur nord de cette aile, tout d'abord, reprend en sous-œuvre et chevauche celui de la cave VI[9]. Le fort mur de refend est-ouest présente également une limite dans le même prolongement, qui se poursuit jusqu'à l'étage (IX[4]). De même, la voûte de la grande cave nord présente une limite nette de construction en oblique. Un arc en claveaux de molasse (IX[2]) retombe au sud sur une chaîne d'angle très soignée en blocs de molasse, bien distincte de l'angle intérieur de l'actuelle façade sur cour. Il ne supporte aucune structure à l'étage et ne remplit en l'état aucun rôle statique [37]. Cette chaîne d'angle a également pu être observée à l'étage, au-dessus de l'arc en molasse (fig. 42); elle se distingue là aussi nettement de l'angle intérieur de l'actuelle façade sur cour. Les blocs présentent une orientation différente du nu de cette façade dans laquelle ils pénètrent. L'extrémité du refend médian se terminait à l'origine avec l'encadrement d'une porte disparue, dont le montant en molasse recouvert d'un badigeon blanc a pu être identifié (fig. 43). Enfin, la différence de section des solives est frappante : trapézoïdale dans l'aile nord, soit voûtée à l'italienne, elle est rectangulaire dans les autres parties du bâtiment actuel.

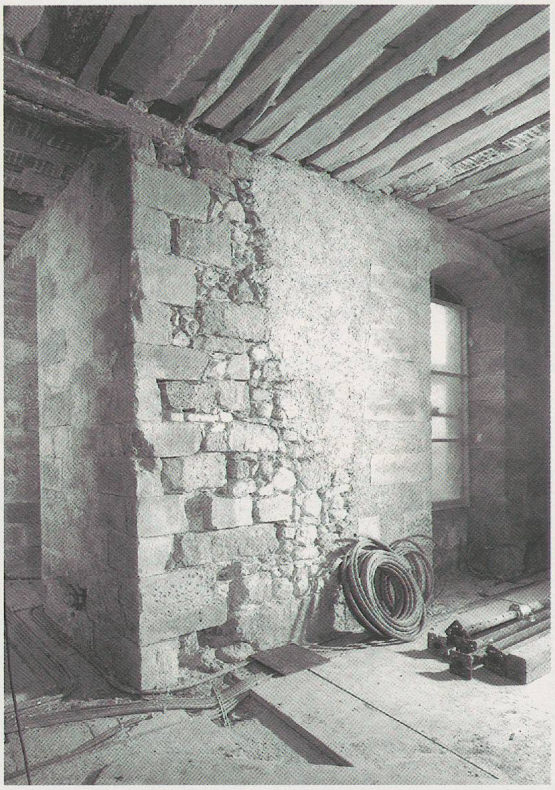

Fig. 42. L'ancienne chaîne d'angle sud de l'aile nord au premier étage du château.

Fig. 43. L'encadrement de porte à l'extrémité du mur de refend de l'aile nord au premier étage du château.

Nous avons longtemps voulu voir dans cette étape de construction la preuve de l'intégration, dans le bâtiment actuel, de fondations au moins de l'édifice précédent; l'un des arguments était d'ordre stylistique, avec l'arc à gros chanfrein et cordon du premier étage. Les piquages ultérieurs de l'enduit l'ont bien montré, il s'agit à l'évidence d'une récupération d'éléments gothiques provenant du bâtiment précédent. La surépaisseur des murs de la grande cave nord, enfin, ne traduit pas mieux cette récupération, comme nous l'avions pensé. L'explication est ici d'ordre statique : c'est la seule cave dont la poussée au vide de la voûte n'est pas confinée par le terrain. Le doublement du fort refend a pu être exclu par l'observation du percement de ce mur pour donner passage à l'ascenseur. Une autre

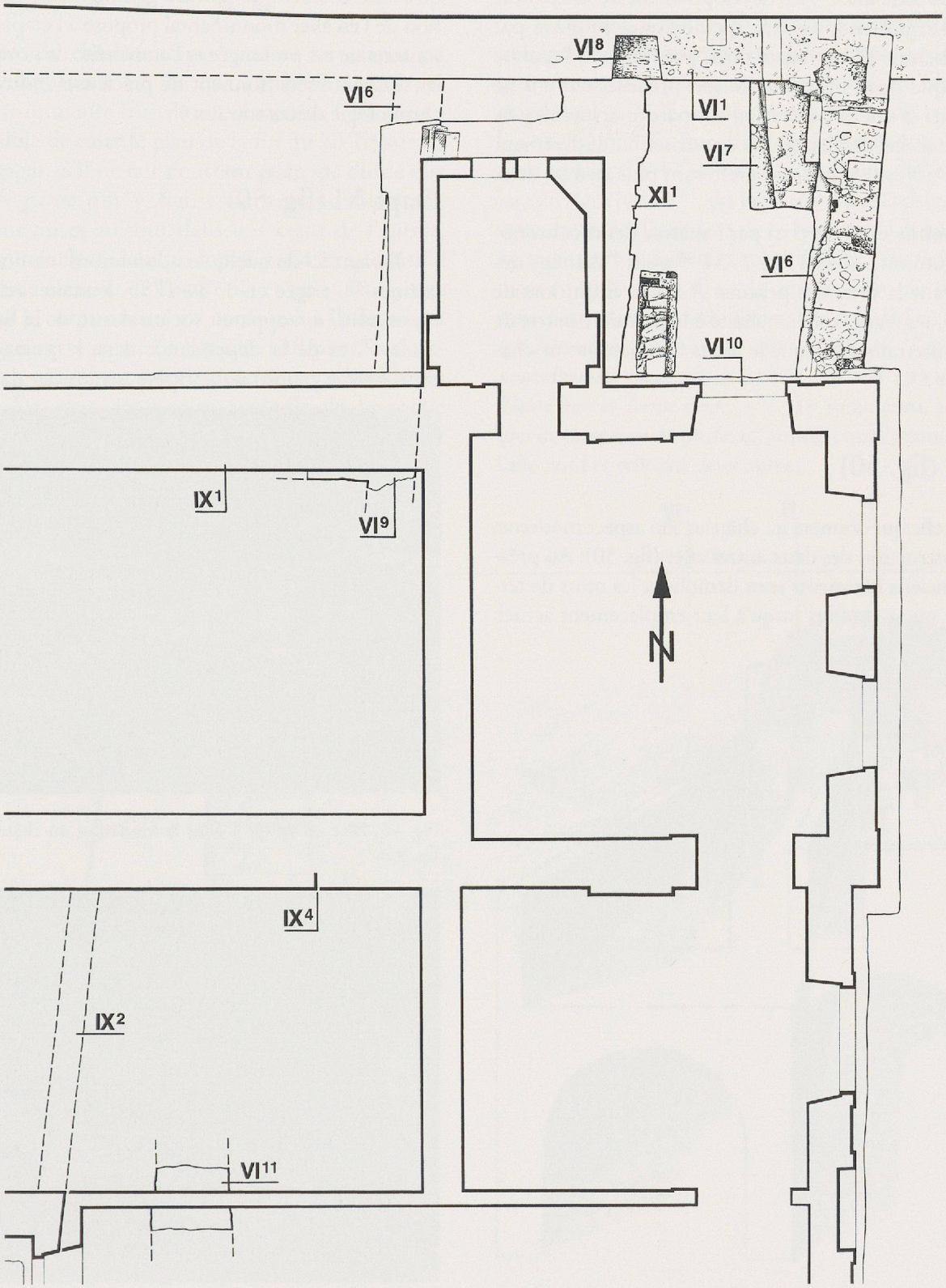

Fig. 44. Plan de détail de l'extrémité de l'aile nord, avec les limites de maçonnerie de son premier état, et l'ancienne cave sous la terrasse (éch. 1:100).

indication est donnée par le bloc à bucrane (fig. 89), en second remploi puisqu'un autre fragment en a été retrouvé dans le mur de terrasse oriental de l'étape VI.

Obnubilés par l'hypothèse émise en 1925 par Frédéric Gilliard [38], d'un doublement de l'épaisseur du bâtiment par une galerie, nous avons négligé cette contrainte statique et présumé la conservation de parties de l'ancien édifice dans cette aile [39]. Le développement de cette thèse sur base d'arguments d'ordre typologique, proposé par Solange Michon [40], ne résiste donc pas mieux à l'analyse archéologique que l'intuition de son prédécesseur : il ne s'agit pas ici d'une récupération de parties anciennes de l'édifice, mais bel et bien d'une construction entièrement neuve (fig. 45), sur laquelle se grefferont plus tard les deux autres ailes.

Le *terminus* est donné ici par l'analyse dendrochronologique : automne-hiver 1731-1732 [41] pour l'abattage des bois couvrant la tour des prisons. A noter enfin, lors de cette étape, les travaux d'étanchéité à la première partie de la serre souterraine, à laquelle nous consacrons un chapitre séparé [42].

Etape X (fig. 50)

C'est celle qui donnera au château son aspect moderne, avec la construction des deux autres ailes (fig. 50). Au préalable, les anciens bâtiments sont démolis et les murs de terrasse est et ouest étendus jusqu'à leur emplacement actuel; ils contiennent de nombreux blocs en remploi (fig. 46+47), dont l'un, dans le mur de terrasse X^7, remonte au XVIe siècle [43], comme un carreau de poêle retrouvé dans la couche de démolition de l'ancien mur de terrasse VI^1 [44]. Si l'agrandissement de la terrasse à l'est procure un dégagement supplémentaire non négligeable, il n'en va pas de même à l'ouest, où la rectification ne paraît correspondre qu'à une cosmétique d'ordre géométrique. Après démolition de l'escalier monumental proposé à l'étape VII, la serre souterraine est prolongée et l'étanchéité de sa voûte réalisée; les tuiles utilisées donnent de précieuses indications sur la chronologie de ces travaux [45].

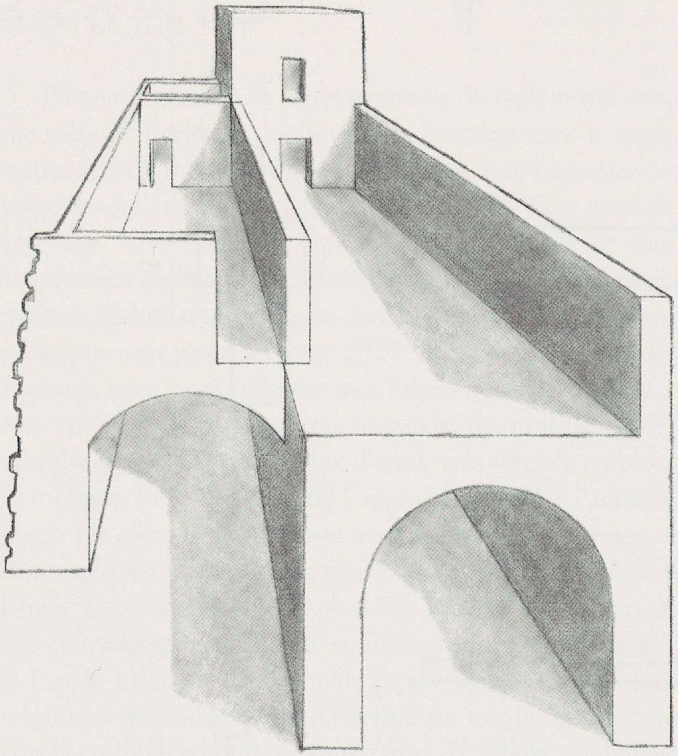

Fig. 45. Restitution de l'extrémité du premier état de l'aile nord, construite contre l'édifice médiéval.

Etape XI (fig. 50)

Il s'agit ici de quelques adjonctions, comme la tour de latrines [46], érigée en 1784-1785, l'escalier reliant les terrasses nord, qui apparaît sur un dessin de la fin du XVIIIe siècle [47], et de la dépendance dans le potager (fig. 50); cette *serre et grenier dessus* figure sur le plan de 1836-1840

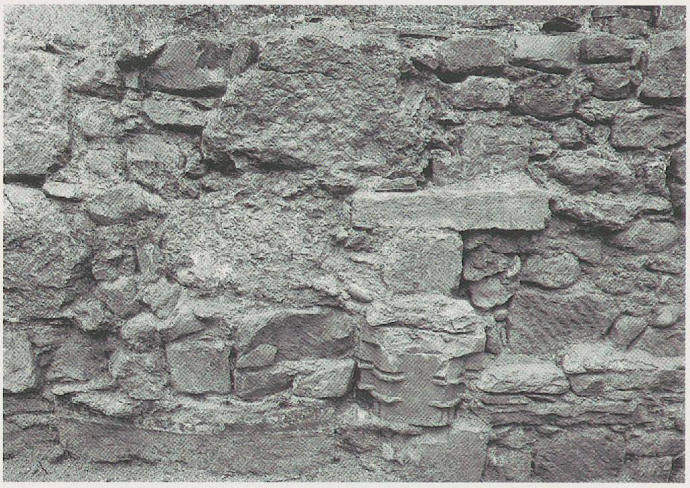

Fig. 46. Bloc en remploi dans la fondation du château (voir aussi fig. 86).

Fig. 47. Bloc en remploi dans le mur X^7 (voir aussi fig. 87, N° 2).

(fig. 65) [48]; les procès-verbaux de 1838 lui donnent un âge de plus de 80 ans [49], soit une date de construction vers le milieu du XVIIIe siècle. Les deux étapes de construction qui précèdent son état actuel font l'objet d'une description séparée.

En résumé

La genèse du château actuel avec ses terrasses a pu être assez bien suivie en ce qui concerne les étapes récentes; une immense frustration demeure : il ne nous a pas été possible de caler le plan de la fin du XVIIe sur les vestiges dégagés. S'il ne fait pourtant guère de doute que le *Corps de garde* qui y figure correspond bien aux constructions mises au jour dans le secteur de l'entrée, que le mur crénelé qui le prolonge peut être identifié avec le mur de terrasse de l'étape II, et qu'enfin la cave dégagée sous le corps central est conforme à l'affectation indiquée pour cette partie de l'ancien bâtiment, ces correspondances n'ont pas suffi à déterminer l'échelle du document. De plus, les angles arrondis de la partie orientale de la terrasse ne coïncident pas avec le premier état dégagé par les fouilles dans ce secteur.

Force est dès lors d'admettre, dans un laps de temps assez bref, une série de reconstructions et de remaniements de ces terrasses; l'ampleur de ces travaux est étonnante, tout particulièrement la seconde reconstruction du mur de terrasse occidental, qui ne procure qu'un infime gain de surface. Elle reflète assez bien la valse des propriétaires de Prangins, apparemment fortunés, dès la seconde moitié du XVIIe siècle [50].

A l'opposé, il faut noter la remarquable constance dans la stratégie de reconstruction du domaine par Louis Guiguer: ce sont les parties utilitaires qui sont d'abord entreprises, le grand rural en 1728, le potager avec son bassin en 1729, avec le soin apporté à l'étanchéité de la serre souterraine, l'aile nord ensuite dès 1732, celle des pressoirs, de l'exercice fort lucratif de la justice [51], du logement du châtelain régissant le vaste domaine dépendant de la baronnie. Les appartements ne seront ainsi construits qu'en dernier lieu, vraisemblablement en 1738-1739. C'est de cette manière que nous proposons d'interpréter la formulation très rare de Le Coultre, «… *le Château du dit Prangins avec ses Edifices, Tours et Prisons, nouvellement construits es années mil sept cent trente deux, Trente huit et Trente neuf…*» [52]. Il y aurait ainsi, à notre sens, une interruption de plusieurs années entre la construction de l'aile nord et celle des deux autres.

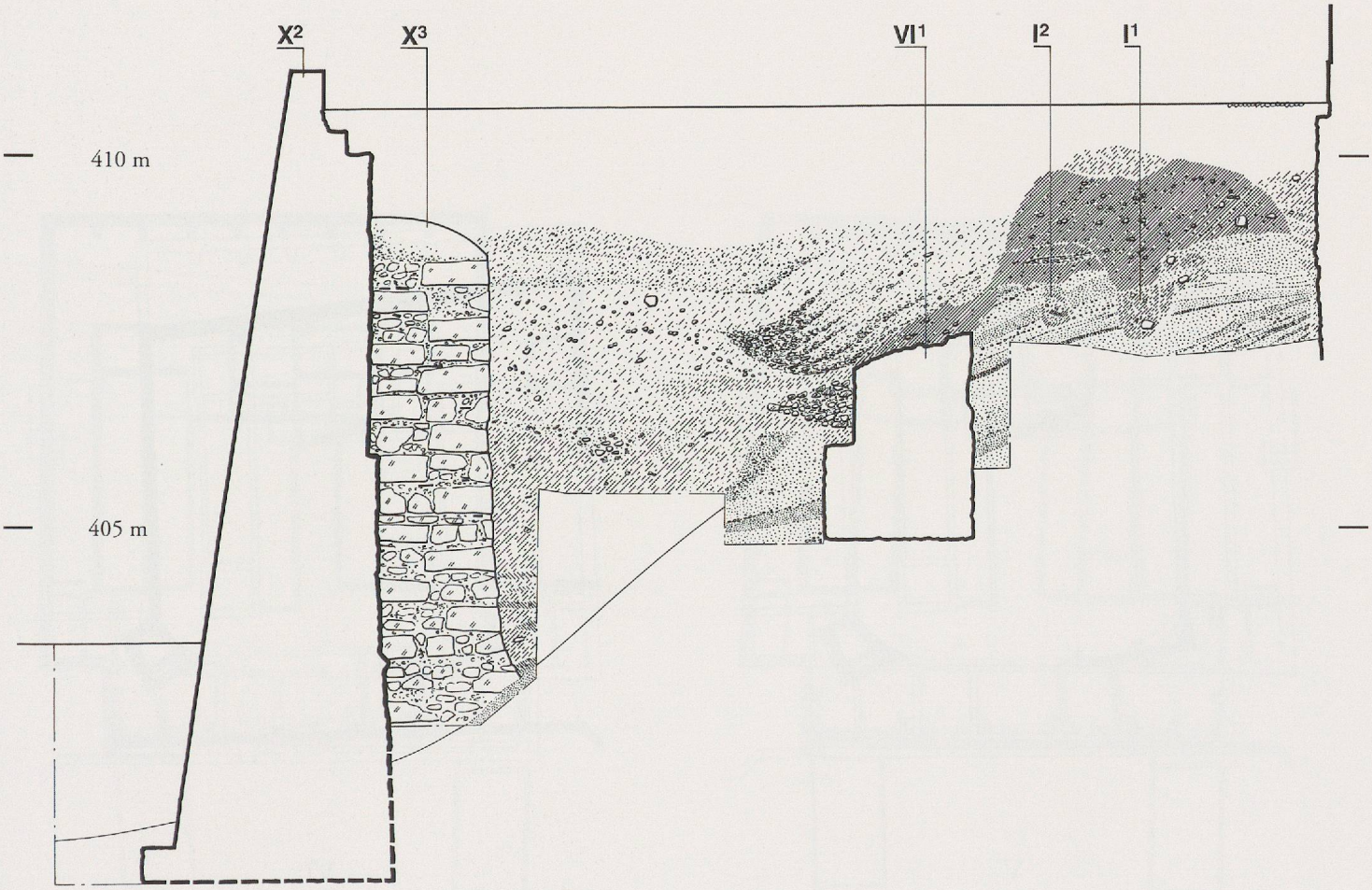

Fig. 48. Coupe au travers de la terrasse est, avec les murs de terrasse successifs; le mur VI[1] est implanté à la rupture de pente marquée par les sables et graviers naturels, perforés par les fosses I[1+2] (éch. 1:100; légende en fig. 16).

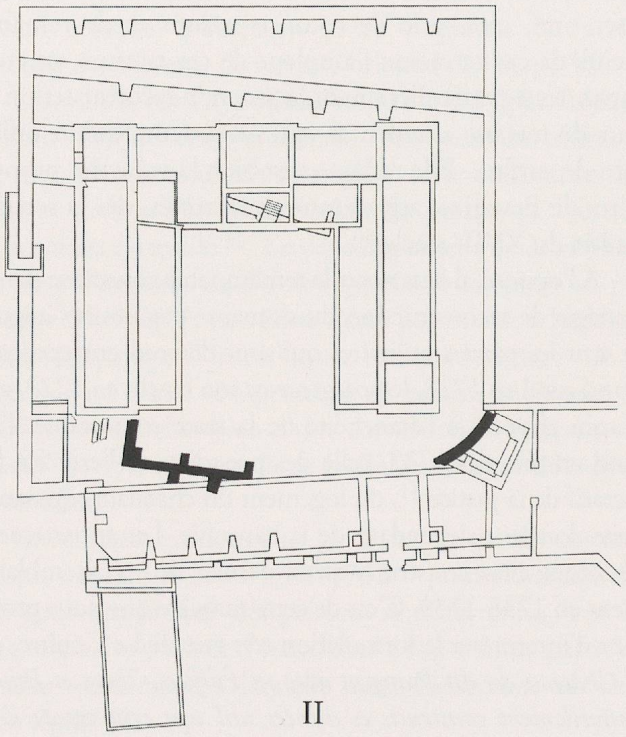

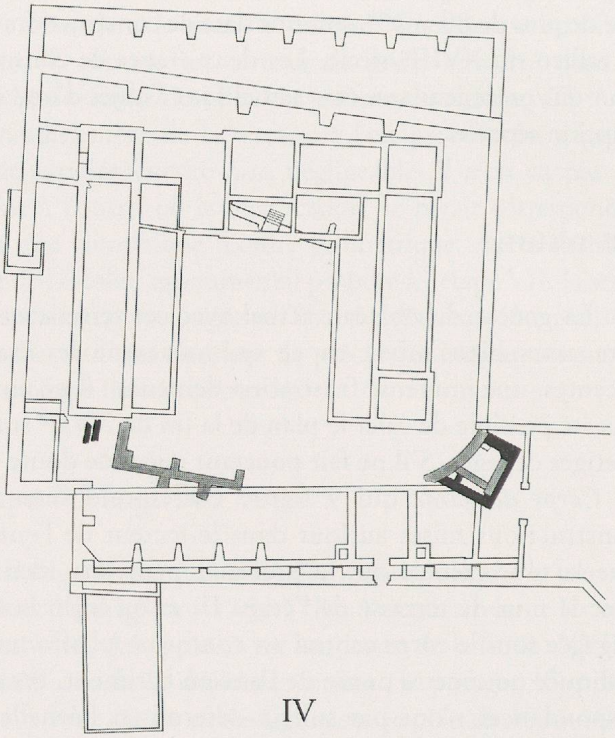

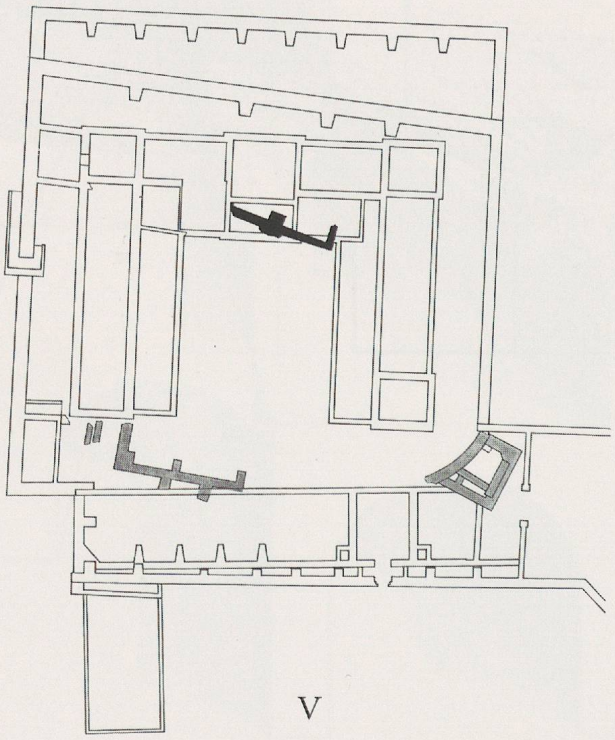

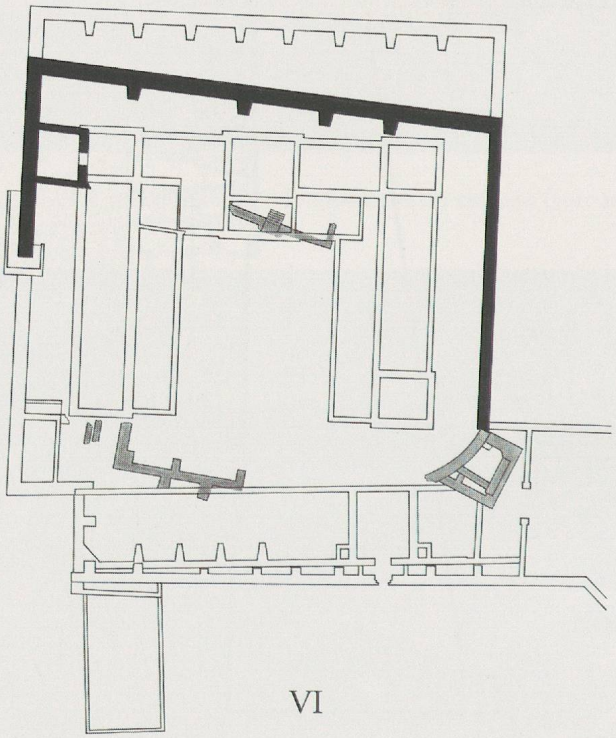

Fig. 49. Plan des étapes II, IV, V et VI (éch. 1:1000).

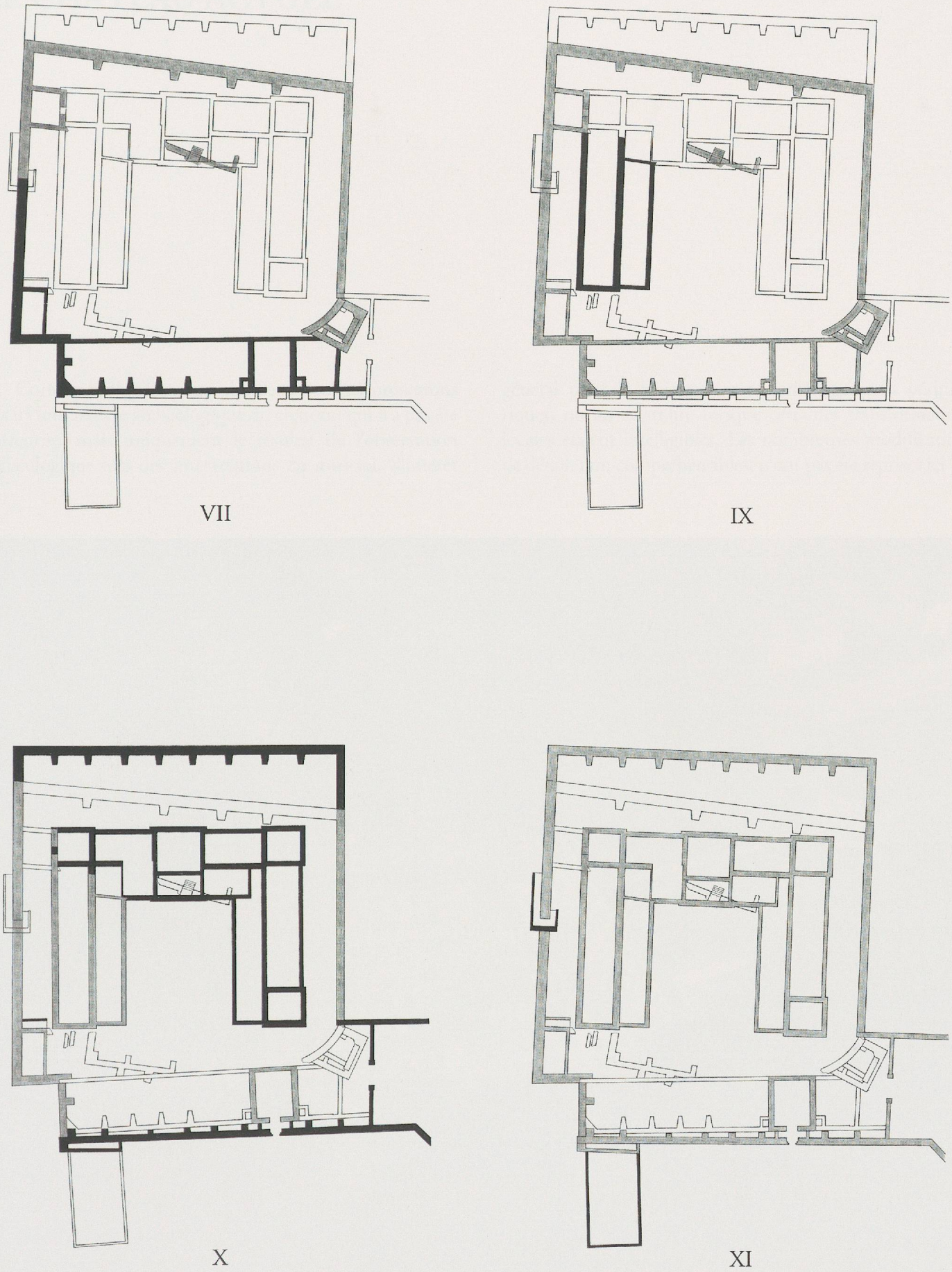

Fig. 50. Plan des étapes VII, IX, X et XI (éch. 1:1000).